

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2011

À une séance ordinaire du Conseil municipal d'Adstock tenue le lundi, 7 février 2011 à 19h30 en la salle «Viateur-Routhier» du secteur Sacré-Cœur-de-Marie, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, sont présents aux délibérations : Monsieur le maire René Gosselin, Madame la conseillère Martine Poulin, Messieurs les conseillers Ghislain Vallée, David Blanchette, Michel Rhéaume, Denis Marc Gagnon, Ghislain Jacques,

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire René Gosselin.

Le directeur général et secrétaire-trésorier assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée. Le premier magistrat souhaite la bienvenue au quelque 30 personnes présentes à cette séance.

11-02-017

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Mot de bienvenue;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Procès-verbal : adoption des textes;
5. Dépôt des états financiers non régularisés au 31 décembre 2010;
6. Autorisation de paiement des dépenses du mois de janvier 2011;
7. Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité au 7 février 2011;
8. Autorisation d'expédition des avis d'arrérages de taxes;
9. Vente pour taxes impayées : mandat au directeur général/secrétaire-trésorier;
10. Autorisation de signature de la convention d'adhésion à *AccèsD Affaires* avec Desjardins;
11. Autorisation de signature à *AccèsD Affaires* avec Desjardins concernant l'intégration de folios;
12. Avis de motion : projet de règlement numéro 120-10 modifiant le règlement d'emprunt numéro 116-10 en augmentant la dépense et l'emprunt de 600 000 \$;
13. Construction du centre multifonctionnel : recommandation de paiement numéro 4 à l'entrepreneur «Les Constructions Excel S.M. Inc.»;
14. Centre multifonctionnel : autorisation de travaux supplémentaires :
 - 14.1 support extérieur de l'unité mécanique;
 - 14.2 finition du mur intérieur du corridor;
15. Intégration des arts à l'architecture, dossier centre multifonctionnel : autorisation de signature du contrat avec Mme Annie Baillargeon;
16. Recommandation du comité local du Pacte rural : aménagement d'un terrain de jeux au lac Bolduc;
17. Fermeture et cession d'une partie du lot 11C, rang 9, canton de Thetford et autorisation de signature du contrat;
18. Transport et cueillette des boues septiques : approbation du devis et autorisation d'appel d'offres sur invitation;
19. OMH : présentation des états financiers 2009;
20. Adoption des prévisions budgétaires 2010 de l'Office Municipal d'Habitation d'Adstock;
21. Dépôt de la charte et les documents d'accompagnement du comité de développement de Sacré-Cœur-de-Marie;
22. Formation sur le contrôle de l'érosion des sols : offre de services de RAPPEL;
23. Mandat à Numérique Technologies : refonte de notre page d'accueil;

24. Conception d'un cahier souvenir soulignant le 50^e anniversaire du mont Adstock : subvention;
25. Service incendie : autorisation d'achat de 3 habits de combat;
26. Projet de transfert, à la municipalité d'Adstock, des immeubles appartenant au CPI : mandat à Me Daniel Bouchard;
27. Affaires diverses :
 - 27.1 Récupération supplémentaire d'une partie de la TPS : attribution d'un mandat;
28. Correspondance et rapports;
29. Période de questions;
30. Levée ou ajournement de la séance.

Suite à l'ajout présenté au point «Affaires diverses»,
Il est proposé par le conseiller Ghislain Vallée,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,
Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11-02-018

PROCÈS-VERBAL : ADOPTION DES TEXTES

Puisque tous les membres du conseil présents affirment avoir reçu, dans les délais prescrits par la loi, les textes du procès-verbal de la séance du mois de janvier 2011, ceux-ci soutenant les avoir lus et les déclarant conforme aux discussions,

Il est alors proposé par le conseiller Ghislain Jacques,
Appuyé par le conseiller David Blanchette,
Et résolu d'approuver les textes tels que présentés.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS NON RÉGULARISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2010

Le directeur général/secrétaire-trésorier dépose, séance tenante, les états financiers non régularisés de l'année s'étant terminée le 31 décembre 2010.

11-02-019

DÉPENSES ET APPROBATION DE PAIEMENT

Puisque tous les membres du conseil présents affirment avoir pris connaissance de la liste des dépenses acquittées et à payer pour le mois en cours et s'en déclarent satisfaits,

Il est proposé par le conseiller Ghislain Jacques,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,
Et résolu d'accepter la liste des paiements effectués et d'autoriser le paiement des montants inscrits sur cette liste. Les déboursés totaux du mois se chiffrent à 239 862.76 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ AU 7 FÉVRIER 2011

Conformément à l'article 1022 du Code municipal, le directeur général/secrétaire-trésorier doit déposer, au conseil, la liste des personnes endettées envers la municipalité ainsi que le solde y figurant (146 807.15 \$). Datée du 7 février 2011, tous les membres du conseil en reçoivent un exemplaire.

11-02-020

AUTORISATION D'EXPÉDITION DES AVIS D'ARRÉRAGES DE TAXES

Il est proposé par le conseiller Ghislain Jacques,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,
Et résolu d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à expédier les avis d'arrérages de taxes à tous les propriétaires d'immeubles dont les taxes municipales de l'année 2009 ne sont pas acquittées. À même cette communication, le directeur général/secrétaire-trésorier informera les susdits propriétaires que la date limite de paiement des taxes dues est fixée au 10 mars 2011 et, qu'après cette date, leur dossier sera déposé à la MRC des Appalaches et que leurs immeubles pourront être vendus pour non-paiement de taxes municipales, le cas échéant.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11-02-021

VENTE POUR TAXES IMPAYÉES : MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL/SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Il est proposé par le conseiller Ghislain Vallée,
Appuyé par le conseiller David Blanchette,
Et résolu d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à déposer, à la MRC des Appalaches et dans les délais prescrits, les dossiers pour lesquels des taxes de 2009 pourraient être prescrites afin que ces immeubles soient vendus pour non-paiement de taxes municipales. De plus, autorisation est également donnée au directeur général/secrétaire-trésorier d'agir, la journée de la vente, comme enchérisseur afin de protéger la créance de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11-02-022

AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ADHÉSION À ACCÈSD AFFAIRES AVEC DESJARDINS

Il est proposé par le conseiller David Blanchette,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,
Et résolu de ce qui suit :

- que la municipalité d'Adstock adhère au service AccèsD Affaires ainsi qu'aux sous-services définis au formulaire «AccèsD Affaires – Dossier entreprise» offerts par la Caisse «CAISSE DESJARDINS DE LA RÉGION DE THETFORD»;
- que la convention d'adhésion et les autres documents requis ou utiles au service AccèsD Affaires s'appliquent nonobstant toute convention relative au fonctionnement des folios et des comptes, toute résolution relative aux opérations, aux signatures ou tout autre document de même nature en possession de la caisse où le ou les folios et comptes sont détenus;
- que M. Jean-Rock Turgeon, directeur général/secrétaire-trésorier, soit désigné administrateur principal aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires et qu'il soit investi de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin;

- que M. René Gosselin, maire et M. Jean-Rock Turgeon, directeur général/secrétaire-trésorier, soient autorisés à signer, pour et nom de la municipalité d'Adstock, toute convention d'adhésion et tout autre document requis ou utile à cette fin;
- que les personnes mentionnées ci-dessus soient autorisées, au nom de la municipalité d'Adstock, à apporter en tout temps des modifications à la convention d'adhésion et à tout autre document relatif au service AccèsD Affaires.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11-02-023

AUTORISATION DE SIGNATURE À ACCÈSD DESJARDINS CONCERNANT L'INTÉGRATION DE FOLIOS

Il est proposé par la conseillère Martine Poulin,
Appuyé par le conseiller Denis Marc Gagnon,
Et résolu de ce qui suit :

- que le titulaire consente à ce que le ou les folios qu'il détient à la Caisse «CAISSE DESJARDINS DE LA RÉGION DE THETFORD», soient intégrés au service AccèsD Affaires de la municipalité d'Adstock;
- que les modalités de fonctionnement décrites au formulaire «AccèsD Affaires – Dossier entreprise» de la municipalité d'Adstock s'appliquent nonobstant toute convention relative au fonctionnement des folios et des comptes désignés au formulaire «AccèsD Affaires – Dossier entreprise», toute résolution relative aux opérations, aux signatures ou tout autre document de même nature en possession de la caisse où le ou les folios et comptes sont détenus;
- que M. Jean-Rock Turgeon, directeur général/secrétaire-trésorier, soit désigné administrateur principal aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires et qu'il soit investi de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin;
- que la municipalité d'Adstock et les représentants qu'elle aura dûment désignés soient autorisés à effectuer des opérations au ou aux folios au moyen du service AccèsD Affaires, nonobstant toute convention relative au fonctionnement du ou des folios, toute résolution relative aux opérations, aux signatures ou tout autre document de même nature en possession de la caisse ou des caisses où le ou les folios et comptes sont détenus;
- que M. René Gosselin, maire et M. Jean-Rock Turgeon, directeur général/secrétaire-trésorier, soient autorisés à signer, pour et nom de la municipalité d'Adstock, tout document requis ou utile pour donner plein effet aux présentes.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

AVIS DE

PROJET DE RÈGLEMENT N° 120-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 116-10 EN AUGMENTANT LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT DE 600 000 \$

MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller David Blanchette qu'il proposera, lui ou tout autre conseiller (ère) lors d'une séance subséquente, l'adoption d'un règlement portant le n° 120-10 modifiant le règlement d'emprunt n° 116-10 en augmentant la dépense et l'emprunt de 600 000 \$. Chacun des élus a en sa possession, depuis le 2 février, le projet de règlement.

11-02-024

CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL : RECOMMANDATION DE PAIEMENT NUMÉRO 4 À L'ENTREPRENEUR «LES CONSTRUCTIONS EXCEL S.M. INC.»

Sur recommandation écrite datée du 7 février 2011 émanant de la firme de consultants «Alain Veilleux, architecte»,

Il est proposé par le conseiller David Blanchette,
Appuyé par le conseiller Ghislain Jacques,
Et résolu d'accepter la demande de paiement numéro 4 au montant de 394 091.69 \$ présentée par l'entrepreneur «Les Constructions Excel S.M. Inc.» pour des travaux de construction reliés au centre multifonctionnel réalisés jusqu'au 31 janvier 2011 pour la municipalité d'Adstock.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11-02-025

CENTRE MULTIFONCTIONNEL : AUTORISATION DE TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

ATTENDU l'absence au devis du support extérieur devant recevoir l'unité de refroidissement de l'enceinte de la patinoire;

ATTENDU qu'il y a lieu d'autoriser un montant de 12 655.88 \$, taxes en sus, à titre de travaux supplémentaires nécessaires en vue de la mise en place du susdit support extérieur;

ATTENDU qu'aucune finition n'est prévue au devis sur le mur du côté extérieur du corridor;

ATTENDU qu'il y a lieu d'autoriser un montant d'environ 13 500 \$, taxes en sus, à titre de travaux supplémentaires en vue d'installer la même finition sur le mur du côté extérieur du corridor que l'on retrouve sur la partie intérieure du mur du corridor;

ATTENDU qu'après vérification et validation des données, notre chargé de projet, recommande l'acceptation des susdits travaux supplémentaires;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Ghislain Jacques,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,
Et résolu, conformément à la recommandation de notre chargé de projet, d'autoriser les travaux supplémentaires suivants :

- l'installation d'un support extérieur au fin de recevoir l'unité de refroidissement de la section de la patinoire et de défrayer la somme de 12 655.88 \$, taxes en sus, conformément à la directive S-07;
- la pose, sur le mur extérieur du corridor conduisant à l'aréna, de la même finition que l'on retrouve sur le mur intérieur de ce corridor et de défrayer la somme d'environ 13 500 \$, taxes en sus, pour ces travaux;

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11-02-026

INTÉGRATION DES ARTS À L'ARCHITECTURE, DOSSIER CENTRE MULTIFONCTIONNEL : AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT AVEC MADAME ANNIE BAILLARGEON

ATTENDU la décision rendue par les membres du comité ad hoc mis en place pour déterminer l'œuvre d'art qui sera installée au centre multifonctionnel;

ATTENDU que l'œuvre présentée par Mme Annie Baillargeon, artiste a été retenue;

ATTENDU qu'il y a lieu de signer un contrat d'exécution avec l'artiste choisie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Ghislain Jacques,

Appuyé par le conseiller David Blanchette,

Et résolu d'autoriser M. René Gosselin, maire, à signer en deux (2) exemplaires, pour et au nom de la municipalité d'Adstock, le contrat à intervenir avec Mme Annie Baillargeon, artiste retenue pour la conception et l'installation de l'art au bâtiment centre multifonctionnel.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11-02-027

RECOMMANDATION DU COMITÉ LOCAL DU PACTE RURAL : AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE JEUX AU LAC BOLDOC

Suite à la recommandation déposée au conseil municipal par le comité local du pacte rural concernant le projet d'aménagement d'un parc au Lac Bolduc, lequel projet est présenté par l'Association des riverains du Lac Bolduc,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,

Appuyé par le conseiller Ghislain Vallée,

Et résolu d'appuyer le projet d'aménagement d'un parc au Lac Bolduc présenté par l'Association des riverains du Lac Bolduc, lequel projet est dûment recommandé par le comité local du pacte rural afin de le soumettre au Comité technique du pacte rural de la MRC des Appalaches et de solliciter un montant de 2 000 \$ dans le Pacte rural 2007-2014.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11-02-028

FERMETURE ET CESSIION D'UNE PARTIE DU LOT 11C, RANG 9, CANTON DE THETFORD ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT

ATTENDU que les travaux de redressement de la courbe sur la route 269 vis-à-vis le lot 11C, rang 9 canton de Thetford, circonscription foncière de Thetford sont maintenant terminés;

ATTENDU que la partie du susdit lot servant, avant les travaux, de voie de communication n'est et ne sera plus utilisée à des fins de circulation automobile;

ATTENDU qu'il y a lieu de fermer cette portion de route à la circulation automobile;

ATTENDU que le propriétaire du lot contigu, via le Ministère des Transports, s'adresse à la municipalité afin que lui soit cédée la parcelle du lot non utilisée pour la circulation automobile;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Ghislain Vallée,
Appuyé par le conseiller Denis Marc Gagnon,
Et résolu ce qui suit :

- de fermer, à la circulation automobile, la portion de route n'étant plus utilisée à cette fin et construite sur une partie du lot 11C, rang 9, canton de Thetford et plus amplement décrite sur le plan préparé par Carole Lebel, arpenteur-géomètre le 31 juillet 2008 et conservé aux archives du ministère des Transports sous le numéro AA-6607-154-84-0045;
- de céder, en faveur de M. Yves Quirion, propriétaire contigu d'une partie du lot 11C, rang 9, canton de Thetford, la parcelle de terrain décrite sur le plan préparé par Carole Lebel, arpenteur-géomètre le 31 juillet 2008 et conservé aux archives du ministère des Transports sous le numéro AA-6607-154-84-0045. Cette parcelle de terrain était utilisée pour la circulation des véhicules automobile avant les travaux de redressement de la courbe à la hauteur du lot 11C, rang 9;
- d'autoriser M. René Gosselin, maire, et M. Jean-Rock Turgeon, directeur général/secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité d'Adstock, le contrat à intervenir entre les parties ainsi que tout autre document donnant plein effet à la présente résolution.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11-02-029

TRANSPORT ET CUEILLETTE DES BOUES SEPTIQUES : APPROBATION DU DEVIS ET AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION

Le conseil municipal se penche sur un devis concernant la collecte et le transport des boues provenant des fosses septiques du territoire de la municipalité.

Suite aux discussions,

Il est proposé par le conseiller Ghislain Jacques,
Appuyé par le conseiller Ghislain Vallée,
Et résolu ce qui suit :

- sur recommandation du conseiller Ghislain Jacques, titulaire du dossier, d'approuver le devis d'appel d'offres tel que présenté;
- d'approuver la liste déposée par le directeur général relativement aux personnes et/ou firmes invitées à présenter une soumission;
- d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à procéder à un appel d'offres sur invitation pour le projet de collecte et de transport des boues septiques. L'ouverture de ces soumissions se fera le 2 mars 2011, à 10h05 au bureau municipal.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11-02-030

OMH : PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2009

Il est proposé par le conseiller Ghislain Vallée,
Appuyé par le conseiller David Blanchette,
Et résolu de signifier aux dirigeants de l'Office Municipal d'Habitation d'Adstock, que les membres du conseil municipal ont pris bonne note de leurs états financiers ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2009, tel que présenté par la firme comptable Léon Fortier CGA Inc.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11-02-031 **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2010 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION D'ADSTOCK**

Il est proposé par le conseiller David Blanchette,
Appuyé par le conseiller Ghislain Jacques,
Et résolu d'informer la direction de la Société d'Habitation du Québec que la municipalité d'Adstock approuve les prévisions budgétaires de l'Office Municipal d'Habitation d'Adstock. Pour l'exercice financier 2010, la participation municipale devrait se chiffrer à quelque 7 190 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

DÉPÔT DE LA CHARTE ET LES DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE

M. Ghislain Vallée, conseiller, dépose au conseil municipal pour et au nom de la société de développement de Sacré-Cœur-de-Marie, la charte dûment enregistrée en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* et les règlements généraux les régissant.

11-02-032 **FORMATION SUR LE CONTRÔLE DE L'ÉROSION DES SOLS : OFFRE DE SERVICES DE «RAPPEL»**

Le RAPPEL, dans leur proposition datée du 23 décembre 2010, nous offre une formation sur le contrôle de l'érosion des sols.

Suite à l'analyse de la proposition,
Il est proposé par le conseiller Denis Marc Gagnon,
Appuyé par la conseillère Martine Poulin,
Et résolu de ce qui suit :

- d'accepter la proposition datée du 23 décembre 2010 déposée par le RAPPEL et de défrayer la somme de 2 150 \$, taxes applicables et déboursés en sus pour leur service de formation;
- de puiser à même le budget consentit à l'environnement, le montant nécessaire pour pourvoir à cette dépense.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11-02-033 **MANDAT À NUMÉRIQUE TECHNOLOGIES : REFONTE DE NOTRE PAGE D'ACCUEIL**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Vallée,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,
Et résolu d'accorder un mandat à la firme «Numérique Technologies» afin de revampé la page d'accueil de notre site Internet conformément à leur proposition datée du 2 novembre 2010. Le montant du mandat accordé est de 2 695 \$, taxes applicables en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11-02-034 **CONCEPTION D'UN CAHIER SOUVENIR SOULIGNANT LE 50^e ANNIVERSAIRE DU MONT ADSTOCK : SUBVENTION**

Le directeur administratif de la station de ski du mont Adstock s'adresse à la municipalité d'Adstock afin d'obtenir une aide financière pour la confection d'un cahier souvenir dans le cadre du 50^e anniversaire de la station.

Suite aux discussions,

Il est proposé par le conseiller David Blanchette,

Appuyé par la conseillère Martine Poulin,

Et résolu d'autoriser la dépense et le paiement d'un montant de 1 500 \$, taxes applicables en sus, en guise de subvention pour la confection d'un cahier souvenir dans le cadre du 50^e anniversaire de la station de ski du mont Adstock.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11-02-035 **SERVICE INCENDIE : AUTORISATION D'ACHAT DE 3 HABITS DE COMBAT**

ATTENDU que la municipalité d'Adstock désire acquérir trois (3) nouveaux habits de combat pour le service incendie du secteur St-Méthode;

ATTENDU que des soumissions furent demandées à trois (3) fournisseurs en la matière, soient :

- Boivin & Gauvin Inc. 3 525 \$, plus taxes
- CMP Mayer Inc. 3 690 \$, plus taxes
- Aéro-Feu 3 885 \$, plus taxes

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,

Appuyé par le conseiller Ghislain Jacques,

Et résolu d'autoriser une dépense de 3 525 \$, taxes applicables en sus, pour l'achat auprès de la firme «Boivin & Gauvin Inc.», de trois (3) nouveaux habits de combat pour le service incendie du secteur St-Méthode.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11-02-036 **PROJET DE TRANSFERT, À LA MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK, DES IMMEUBLES APPARTENANT AU CPI : MANDAT À ME DANIEL BOUCHARD**

ATTENDU la demande formulée par la municipalité auprès du Comité de Promotion Industriel d'Adstock (CPI) à l'effet de transférer, à la municipalité d'Adstock, les immeubles appartenant au CPI;

ATTENDU que le CPI a déposé au conseil municipal un document provenant de leur procureur précisant la marche à suivre pour le CPI dans ce dossier;

ATTENDU que la municipalité désire obtenir, de son procureur, un avis sur ce projet de transfert et du document déposé par le CPI;

ATTENDU qu'en vertu de l'estimé des coûts dans sa communication datée du 7 février 2011, le procureur évalue à près de 4 500 \$, taxes et déboursés en sus, le montant requis pour la préparation d'un avis juridique et d'un projet d'acte de transfert,

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Denis Marc Gagnon,

Appuyé par le conseiller Ghislain Vallée,

Et résolu de confier à Me Daniel Bouchard de la firme Lavery, De Billy, ce qui suit :

- de confier à Me Daniel Bouchard, le mandat d'examiner le document déposé par le CPI et de préparer un avis juridique afin de guider les élus municipaux dans leur prise de décision en regard du projet de transfert des immeubles appartenant au CPI;
- le cas échéant, de préparer un acte de transfert des susdits immeubles;
- conformément à l'estimé décrite dans le document transmis par Me Bouchard daté du 7 février 2011, de défrayer la somme d'environ 4 500 \$, taxes et déboursés en sus, pour les services décrits dans sa communication;

Adopté à l'unanimité des conseillers.

AFFAIRES DIVERSES

11-02-037

**RÉCUPÉRATION SUPPLÉMENTAIRE D'UNE PARTIE DE LA TPS :
ATTRIBUTION D'UN MANDAT**

ATTENDU que la municipalité désire se prévaloir de l'expertise de Planitaxe (Éthier avocats Inc.) en vue de recouvrer une partie supplémentaire de la TPS;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de l'offre et s'en déclarent satisfaits;

ATTENDU qu'il y a lieu de signer le contrat de services présenté par Planitaxe (Éthier avocats Inc.);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Denis Marc Gagnon,

Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu d'accepter l'offre de services présentée par Planitaxe (Éthier avocats Inc.) en ce qui concerne les travaux de récupération de sommes supplémentaires de la TPS et d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité d'Adstock, le contrat à intervenir entre les parties.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CORRESPONDANCE ET RAPPORTS

État de la principale correspondance reçue au bureau municipal et déposée aux membres du conseil, à savoir :

C1) Bulletins d'information de la FQM et diverses communications d'intérêt municipal retransmis électroniquement.

C2) Le 26 février 2011 : journée municipale annuelle de ski au mont Adstock.

AUTRES CORRESPONDANCES ET RAPPORTS

Les correspondances et les rapports, jugés de moindre importance, reçus au cours du dernier mois furent transférés électroniquement et/ou présentés aux élus lors d'une séance de travail et/ou préparatoire au conseil municipal.

INFORMATIONS MUNICIPALES

F1) Prochaine séance ordinaire du conseil : lundi, 7 mars 2011, à 19h30 en la salle municipale du secteur St-Méthode.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les contribuables, assistant à la séance, interrogent les membres du conseil sur divers sujets. Séance tenante, les réponses sont rendues.

11-02-038

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,
Il est proposé par le conseiller Ghislain Vallée,
Appuyé par David Blanchette
Et résolu de lever la séance à 20h40.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

En apposant sa signature au bas du présent procès verbal, M. le maire reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y apparaissant.

M. le maire,

Le directeur général/
secrétaire-trésorier,

René Gosselin

Jean-Rock Turgeon

HN